



Syndicat des Inspecteurs d'Académie
46, avenue d'Ivry
75013 Paris
Tél : 06 12 24 19 73
Adresse électronique : syndicatia2@gmail.com

Paris, le 13 décembre 2015

Claude DESFRAY, Michèle VINEL
Co-secrétaires généraux

A
Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la
recherche
A l'attention personnelle de Mme Najat Vallaud-Belkacem

Objet : Réforme du collège / Lettre ouverte

Madame la ministre,

La réforme impulsée par votre ministère est ambitieuse. Elle a le mérite d'une approche globale qui aborde à la fois les organisations scolaires, les enjeux de pilotage pédagogique des établissements, ainsi que les nécessaires évolutions à mettre en œuvre pour mieux accompagner tous les élèves. Elle a l'ambition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture réécrit pour être davantage en phase avec les attendus d'une démocratie éclairée et solidaire, d'une émancipation individuelle et collective de ses citoyens, d'une qualification des jeunes diplômés capables d'apprendre tout au long de la vie. Elle impulse, par le biais des enseignements complémentaires, une diversification des pratiques pédagogiques afin de susciter chez tous les élèves le goût d'apprendre et de progresser. Depuis la rentrée scolaire, tous les inspecteurs pédagogiques régionaux sont très mobilisés pour accompagner sa mise en œuvre, animant et encadrant de nombreuses réunions de travail dans les établissements scolaires.

Le SIA, comme vous le savez, a manifesté dès le début son appui et son soutien à la nécessité d'une réforme du collège. Marqué par une culture profondément républicaine, associant loyauté à l'institution et attention aux aspirations et aux inquiétudes des acteurs, des partenaires et des usagers de l'École, il a aussi mis en garde à de multiples reprises ses concepteurs sur l'excessive technicité organisationnelle et pédagogique du projet actuellement mis en œuvre.

Il est aujourd'hui de notre devoir de vous alerter, dans un contexte politique et sociétal particulièrement difficile, sur les tensions inédites observées dans les établissements scolaires. Nous courons le risque de voir cette réforme (et les dispositifs de formation qui l'accompagnent) être l'otage d'un mécontentement et d'un malaise du monde enseignant. Il est également de notre devoir de relayer auprès de vous le profond abattement, voire le désarroi, des professeurs de lettres classiques et d'allemand qui ont le sentiment d'avoir été injustement pointés comme responsables des inégalités grandissantes, sociale et culturelle, de notre système éducatif. C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la ministre, de réinterroger la mise en œuvre de cette réforme.

Plus nous entrons de manière concrète dans le vif du sujet, plus nous nous engageons dans les détails pratiques d'application et plus nous prenons conscience de la charge de travail qui sera exigée des enseignants. Ces aspects organisationnels et structurels sont un véritable frein à une réflexion collective sur les nécessaires évolutions des pratiques pour penser un projet de formation global de l'élève voulu par cette réforme. Outre l'appropriation de la logique curriculaire des nouveaux programmes, les professeurs devront également préparer transitoirement l'adaptation de ces derniers pour les élèves entrant à la rentrée 2016 en 6^e, 4^e et 3^e et concevoir pour les quatre années du collège des enseignements aussi ambitieux et complexes que l'accompagnement personnalisé ou les enseignements pratiques interdisciplinaires. Par ailleurs, la non-parution à ce jour du décret sur l'évaluation nous oblige également à vous alerter sur de très sérieux risques d'impréparation et de dérapage dans la mise en place de la session 2017 du diplôme national du brevet. Le délai d'un an nous paraît en effet techniquement beaucoup trop court pour former et préparer les professeurs à une utilisation confirmée des nouvelles échelles de maîtrise des domaines de compétences du socle. C'est pourquoi, Madame la ministre, nous tenons à vous alerter sur le caractère peu réaliste d'une mise en œuvre sur quatre niveaux d'enseignement simultanément.

Notre République a besoin d'une École apaisée qui avance, réfléchit, se construit et évolue dans la sérénité. Le calendrier de l'École n'est pas celui des échéances électorales. Cette réforme doit s'inscrire comme une étape importante dans l'histoire de notre système éducatif en redécouvrant les idéaux pédagogiques, exprimés dès le début du 20^e siècle, mettant en avant la capacité de tous les élèves à apprendre et à progresser. C'est dans cet objectif que nous vous demandons solennellement, Madame la ministre, d'envisager sa mise en œuvre de façon plus progressive et réaliste et de mettre en place au plus vite un comité de suivi de la réforme réunissant les représentants syndicaux des personnels enseignants et d'éducation, des chefs d'établissement, des corps d'inspection.

Vous assurant, Madame la Ministre, de notre haute et respectueuse considération.

Claude DESFRAY

Michèle VINEL